

	Date	Décision	Nature	Folio n°
Flers Agglo Communauté d'agglomération	19.01.2023	D805	1.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT				

D E C I S I O N

par délégation du
Conseil Communautaire

OBJET	MARCHE PUBLIC RELATIF AUX PRESTATIONS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTES A TRAVERS LA REALISATION DE PRESTATIONS TECHNIQUES D'ENTRETIEN D'ESPACES EXTERIEURS
--------------	--

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2022-555 du 7 avril 2022, reçue en sous-préfecture le 11 avril suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité, et notamment la délégation n° 4,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	19 JANVIER 2023
Date de mise en ligne sur le site internet	19 JANVIER 2023

Le marché public d'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté à travers la réalisation de prestations techniques d'entretien d'espaces extérieurs arrive à terme le 5 mars prochain. Une procédure de mise en concurrence doit donc être lancée.

Un marché de prestations d'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté à travers la réalisation du nettoyage des locaux a été attribué suite à une procédure d'appel d'offres ouverts en juin 2022 pour un montant de 434.532 € TTC sur 4 ans.

En application des règles de computation des seuils et de la nomenclature interne applicable, le montant de ce marché est à cumuler avec le marché à renouveler afin de déterminer la procédure à lancer.

Cependant, l'article R2123-1-2°-c du Code de la Commande Publique permet à l'acheteur de lancer une procédure adaptée pour les lots dont le montant est inférieur à 80.000 € HT et à 20 % du montant des autres lots.

Le marché public d'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté à travers la réalisation de prestations techniques d'entretien d'espaces extérieurs répond à ces conditions, dans la mesure où son montant est estimé à 26.000 € TTC par an sur une durée de 2 ans.

Il convient donc de lancer une procédure adaptée en vue de l'attribution du marché public d'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté à travers la réalisation de prestations techniques d'entretien d'espaces extérieurs pour une durée de 2 ans et un montant estimé de 26.000 € TTC par an.

Le Président :

- 1 – DECIDE** de lancer une procédure adaptée, sur le fondement de l'article R2123-1-2°-c du Code de la Commande Publique, en vue de l'attribution du marché public d'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté à travers la réalisation de prestations techniques d'entretien d'espaces extérieurs dans les conditions mentionnées ci-dessus.
- 2 – DECIDE** de signer ledit marché avec l'entreprise retenue à l'issue de la procédure de mise en concurrence.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20230119-D805-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2023

Publication : 19/01/2023